

Rapport n° 8	GROUPEMENT EQUIPEMENT - INFRASTRUCTURE	Imputation budgétaire
Conseil d'administration du 25 juin 2012		Chapitre : Article :

REFORME DE VEHICULE ET DON AUX SAPEURS-POMPIERS CROATES

Par décision en date du 9 mai 2012, le Bureau du Conseil d'administration décidait le don de 6 véhicules réformés (3 fourgons pompe-tonne et 3 véhicules de secours aux victimes) à des casernes de sapeurs-pompiers croates, honorant ainsi la promesse faite lors de la cérémonie de jumelage qui s'était déroulée à Guise le 25 juin 2011.

Or, l'un des fourgons pressenti (6406 TG 02) présente un état de délabrement non soupçonné initialement. Aussi, il vous est proposé d'autoriser le don d'un autre fourgon (6408 TG 02), identique, de la même année d'acquisition et dont la réforme devait intervenir dans quelques mois.

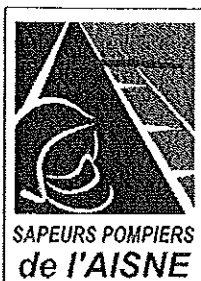
Par conséquent, il vous est proposé :

1. d'autoriser la réforme du Fourgon Pompe Tonne immatriculé 6408 TG 02
2. de faire don de ce véhicule à une caserne de sapeurs-pompiers croates, en remplacement du fourgon initialement prévu, immatriculé 6406 TG 02.

Au regard de ces propositions, je vous propose de bien vouloir adopter le projet de délibération joint au dossier.

Le Président,

Jean-Jacques THOMAS



Délibération n° 8	GROUPEMENT EQUIPEMENT - INFRASTRUCTURE	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 25 juin 2012		Chapitre : Article :

Membres théoriques : 20
Membres en exercice : 20
Membres présents : 14
Votants : 14

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le 25 juin 2012 à 16 heures 30, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 5 juin 2012, s'est réuni dans la salle des assemblées du Conseil Général à LAON sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques THOMAS.

Etaient présents : Monsieur Jean-Jacques THOMAS, Président,

I - Membres avec voix délibérative

MM. Michel CARREAU, Noël GENTEUR représentant Daniel COUNOT, Georges FOURRÉ, Frédéric MATHIEU, Jacques KRABAL, Jean-Luc LANOUILH, Pierre-Marie LEBÉE, Jean-Pierre BALLIGAND, Jean-Claude CAPPELE, Thierry THOMAS, Bernard RONSIN, Michel LAVIOLETTE, Raymond DENEUVILLE, Antoine LEFEVRE, Patrick DAY, Daniel GARD représentant Paul GIROD, Marcel LALONDE, Gérard DOREL, Gilbert SIMEON.

II - Membre de droit

Monsieur le Préfet de l'Aisne

III - Membres avec voix consultative

M. le Colonel Gilles RAGOT, Directeur départemental
M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin-chef départemental,
M. le Commandant Eric GODULLA, sapeur-pompier professionnel officier,
M. le Capitaine Roger MICHAUX, sapeur-pompier volontaire officier,
M. le Sergent Chef Mickaël MOINAT, sapeur-pompier professionnel non-officier,
M. l'Adjudant Chef Denis COUTANT, sapeur-pompier volontaire non-officier.

Excusé(s) : Monsieur le Préfet,

MM. Daniel COUNOT, Jacques KRABAL, Jean-Pierre BALLIGAND, Jean-Claude CAPPELE donnant pouvoir à Jean-Luc LANOUILH, Patrick DAY, Paul GIROD, Gérard DOREL, Gilbert SIMEON, Colonel Stephan ANTHONY, Sergent Chef Mickaël MOINAT, Adjudant Chef Denis COUTANT.

Assistaient à la séance : M. Charles COQUELLE, payeur départemental,
Colonel Christian BOULARD, Lt-Colonel Olivier MAURY, MM. Jean-Noël CANTELLI,
Jean-Marc KRIEGER, Philippe MOREAU, Mmes Marylène PIOT, Christiane CHAUSSON
de la Direction départementale.

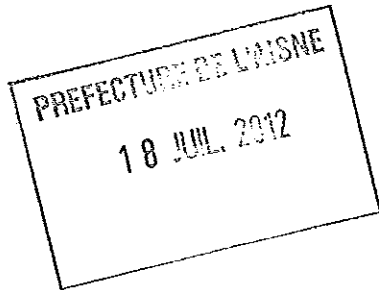
REFORME DE VEHICULE ET DON AUX SAPEURS-POMPIERS CROATES

Vu le rapport n° 8 ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

.../...

1. décide de réformer le Fourgon Pompe Tonne immatriculé 6408 TG 02 ;
2. fait don de ce véhicule à une caserne de sapeurs-pompiers croates, en remplacement du fourgon initialement prévu, immatriculé 6406 TG 02.



Le Président,


Jean-Jacques THOMAS